Ensemble scolaire Notre Dame Vannes-Saint-Avé

INSCRIPTIONS RENTRÉE 2023

2nde GT et PRO

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des informations suivantes. Les demandes incomplètes ne seront pas prises en compte.

1. Vous trouverez ci-après la procédure pré-inscription / inscription validée par les 4 lycées vannetais, à lire **impérativement** avant de renseigner le formulaire de pré-inscription.

2. Vous devez compléter le formulaire de pré-inscription en cliquant ci-après :
   Formulaire de pré-inscription
   Vous ne pouvez pas valider la demande si vous ne transmettez pas toutes les pièces demandées.
   Merci de renseigner tous les champs et de respecter impérativement les consignes suivantes :
   - Renseigner les coordonnées des 2 parents (cliquez sur l'icône « ajouter un 2ème responsable » afin de compléter les informations
   - Si M. et/ou Mme : commencer par la saisie de Monsieur et ensuite Madame
   - Prénom(s) : 1ère lettre en majuscule puis minuscule
   - Téléphone(s) : espace tous les 2 chiffres (00 00 00 00 00)
   - Le lien de parenté concerne le lien entre l'élève et le responsable. Choisir « père » et/ou « mère »
   - À la fin du formulaire, n'oubliez pas de cliquer sur valider. Vous pouvez imprimer le formulaire qui accuse réception de la demande.

Frais d'étude du dossier

La demande de pré-inscription sera prise en compte à réception du paiement de 12 € sauf pour les collèges Notre Dame Le Ménimur de Vannes et Notre Dame de Saint-Avé.
Vous avez la possibilité de régler :
- Par chèque à l'ordre de l'AGESND
- En ligne : Paiement en ligne

Option/sections sportives

Informations ICI. Vous devez obligatoirement renseigner l'information sur le formulaire de pré-inscription. Le secrétariat reviendra vers vous pour vous transmettre une fiche d'inscription aux tests de sélection sauf pour les recrutements en interne par le RCV, le VOC, l'UCK-NEF et l'ESSA. L'admission en option ou section sportive ne sera définitive qu'après admission dans la filière pédagogique souhaitée.

Choix du régime

Le choix du régime se fait obligatoirement sur le formulaire de pré-inscription (demi-pensionnaire (DP), externe ou interne). La demande d'internat est validée sous réserve de places disponibles et en fonction du périmètre géographique.

Options

Le choix des options se fera lors de l'inscription définitive.

Aménagements

Les aménagements sur le temps de la scolarité doivent être signalés lors de l'inscription définitive. Le dossier (PAP, PAI, PPRE et GEVASCO) n'étant pas transmis directement par l'établissement d'origine, vous devrez obligatoirement l'adresser au secrétariat si vous souhaitez la mise en place du dispositif à la rentrée 2023.

**** **** **** **** **** **** ****

Les pièces complémentaires sont à adresser par mail à inscriptions@ndlm56.bzh. Merci de préciser dans le mail le nom et prénom de l'enfant et la filière demandée.

**** **** **** **** **** **** ****

Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec le secrétariat par téléphone au 02.97.54.03.31 ou par mail à inscriptions@ndlm56.bzh